

Ajaccio, le 12 juin 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

POLLUTION MARITIME

Activation du Plan POLMAR Terre

Suite à la détection, vendredi 11 juin 2021, vers midi, d'une pollution hydrocarbures en mer à l'Est de la Corse, secteur Aleria-Solenzara, à 10 km des côtes, les services de l'État, sous l'autorité du Préfet Maritime de la Méditerranée se sont mobilisés pour effectuer des reconnaissances et engager les moyens pour limiter, depuis la mer, les risques pour l'environnement et la navigation.

Des moyens nationaux stationnés en Corse sont mobilisés pour intervenir le plus rapidement possible. La situation est suivie en collaboration avec les maires.

Compte tenu des incertitudes sur le déplacement de cette nappe, Pascal LELARGE, Préfet de la Corse-du-Sud a ouvert ce matin le centre opérationnel départemental de la préfecture et activé les dispositions spécifiques ORSEC Polmar Terre.

Un poste de commandement avancé est en cours de positionnement à Sari-Solenzara pour coordonner l'action des moyens de l'Etat et des communes dont le littoral pourrait être touché par cette pollution. Ainsi, ce pré positionnement doit permettre d'anticiper au mieux l'évolution de la situation et d'être prêt à intervenir immédiatement en cas de pollution terrestre.

Consignes à la population

Il est rappelé aux populations de ne pas toucher ou procéder par eux-mêmes au ramassage des galettes qu'ils peuvent être susceptibles de trouver sur les plages mais d'informer leur mairie, la gendarmerie (17) ou les sapeurs-pompiers (18 ou 112).